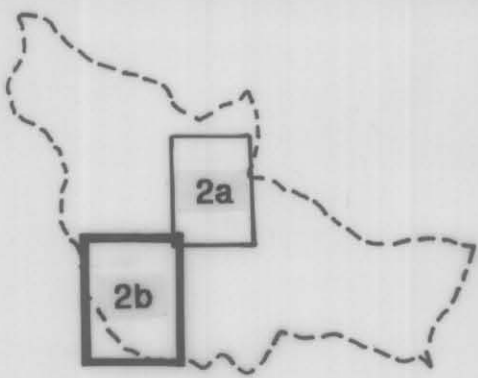


PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES



COMMUNE DE LANTOSQUE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN
ET DE SEISME

PLAN DE ZONAGE

COPIE CERTIFIEE CONFORME
L'ingénieur divisionnaire des T.P.E.
Chef du service aménagement
urbanisme opérationnel


Bernard MARTIN

Echelle : 1/5 000 AOUT 1999
PRESCRIPTION D'UN PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES (PER) le 29 JUILLET 1985
VALANT PPR conformément à la loi n° 95.101 du 2 février 1995
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 Novembre 1999
ENQUETE DU 11 Octobre au 10 Novembre 1999
APPROBATION DU PPR : 19 Novembre 2001



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
SERVICE AMENAGEMENT URBANISME OPERATIONNEL

LEGENDE

--- Périmètre du P.P.R

 ZONE ROUGE : Zone inconstructible

 ZONE BLEUE : Zone soumise à des
mesures de prévention

* NATURE DU RISQUE

A : Affaissement

E : Effondrement

G : Glissement

R : Ravinement

S : Reptation

NE

Zone non exposée

LA TOTALITE DE LA COMMUNE EST SOUMISE A UN RISQUE SISMIQUE

